

ÉDITO

## RESTONS OPTIMISTES 😊

Nous n'y pensons pas, ou nous ne voulions pas vraiment y croire, mais nous sommes à nouveau confinés.

Les projections du conseil scientifique sont très alarmantes, et le mois de novembre est annoncé comme critique. Notre devoir est de respecter ce mot d'ordre, certes contraignant, mais qui a fait ses preuves au printemps en réduisant fortement la pandémie.

Cependant, les enfants continuent d'aller à l'école, et les entreprises, très impactées, fonctionnent aussi. La mairie d'Osselle-Routelle maintient son organisation et ses permanences ; Isabelle et Nicolas restent à votre service, et les élus sont également présents et soucieux de votre situation. Surtout, n'hésitez pas à nous faire connaître vos inquiétudes ou difficultés, nous chercherons ensemble des solutions.

La priorité pour endiguer cette deuxième vague est de respecter le port du masque et les gestes barrières, et d'arrêter dans la mesure du possible tout regroupement familial et social. Il est également très important de se soucier de son entourage, de ses voisins, des personnes qui sont isolées et pour qui le confinement va renforcer la solitude, voire l'angoisse ; une attention, un peu d'aide, ou juste quelques mots, réconfortent.

Une information est arrivée tout récemment concernant le jugement du terrain derrière l'école de Routelle : le juge a annulé la vente ; cette décision est liée à l'annulation, par le Tribunal administratif, de la délibération du conseil municipal du 27/11/2015 autorisant le maire à signer l'acte de vente. La procédure pour la restitution des sommes va donc pouvoir être engagée, mais les délais sont longs.

Malheureusement la cérémonie du 11 novembre se déroulera sans public avec dépôt de fleurs devant chaque monument aux morts ; nous ne pourrons partager ce moment avec vous.

J'espère fortement que les conditions sanitaires s'amélioreront et je vous souhaite de passer les fêtes de fin d'année les plus belles possible auprès de vos proches et familles.

Prenez soin de vous,

Anne OLSZAK, Maire

*La cérémonie du 11 novembre se déroulera sans public avec un dépôt de fleurs devant chaque monument aux morts.*

## Campagne de stérilisation des chats errants

La commune vient d'engager une première campagne de stérilisation des chats errants en partenariat avec l'association 30 Millions d'Amis avec laquelle une convention a été signée pour la stérilisation de 10 chats errants. La campagne a débuté le 2 novembre et se déroulera jusqu'au 4 décembre 2020 avec l'aide d'habitants que nous remercions pour leur investissement.



L'article L211-27 du Code rural et de la Pêche maritime prévoit des règles pour formaliser la bonne prise en charge des chats libres : " Le maire peut, par arrêté, à son initiative ou à la demande d'une association de protection des animaux, faire procéder à la capture de chats non identifiés, sans propriétaire ou sans détenteur, vivant en groupe dans des lieux publics de la commune, afin de faire procéder à leur stérilisation et à leur identification conformément à l'article L. 212-10, préalablement à leur relâcher dans ces mêmes lieux. Cette identification doit être réalisée au nom de la commune ou de ladite association ".

La stérilisation est la seule solution efficace pour maîtriser les populations de chats. Elle stabilise la population féline qui continue de jouer son rôle de filtre contre les rats, souris... et elle enrayer le problème des odeurs d'urine et des miaulements des femelles en période de fécondité.

## Réunion du comité forêt avec le garde de l'ONF

Samedi 26 septembre 2020, le comité forêt s'est réuni autour de M. Antoine Vernier, garde forestier de l'ONF.

Notre échange s'est déroulé en 3 parties :

1. d'abord, une présentation de la situation de notre forêt et du rôle de l'ONF pour nous conseiller et réaliser (ou sous-traiter) les travaux de plantation, entretien, abattage et vente des bois,
2. puis, une visite en forêt pour découvrir pour certains - ou redécouvrir pour d'autres - notre patrimoine grâce aux explications de notre guide, qui nous a présenté les différentes essences composant notre forêt, sans manquer de nous pointer les dégâts provoqués par la sécheresse (notamment les nombreux hêtres qui cassent),
3. et enfin, nous avons visité une parcelle en régénération, qui vue de l'extérieur semble "abandonnée", mais s'avère extrêmement vivante avec de très nombreux plants qui repoussent naturellement grâce à la lumière apportée par la coupe définitive.



La sécheresse qui sévit depuis 2 ans accélère la maladie de certaines variétés, principalement les frênes et les hêtres qui sèchent, cassent et deviennent dangereux.

La commune a donc pris immédiatement un arrêté municipal pour fermer l'accès au chemin de randonnée entre Torpes et Osselle, jusqu'à ce que les arbres malades soient abattus cet hiver. Ce qui permettra par la même occasion de valoriser ces bois avant qu'ils ne soient complètement secs, et donc invendables.

À l'avenir, nous devons privilégier le développement d'espèces plus robustes, telle que le chêne sessile qui semble avoir une meilleure adaptation au climat que nous rencontrons depuis quelques années en Franche-Comté.

Quelques chiffres clés :

- 393 ha 60 a : c'est la surface de la forêt communale
- En général les chênes sont récoltés entre 150 et 200 ans ; 120 ans pour les hêtres.
- 1600 m<sup>3</sup> : c'est le volume moyen par an récolté sur la commune ces 10 dernières années.
- En général, les parcelles sont passées en coupe tous les 10 ans sauf les parcelles de régénération qui dépendent de l'évolution des semis.

Rappel : notre commune permet à ses habitants de se chauffer au bois à prix vraiment modique via l'affouage. Mais l'affouage est un travail dangereux, qui nécessite expérience et équipement adapté. Toutefois, si ce n'est pas votre cas mais que vous êtes intéressé, sachez que vous pouvez vous faire "aider" le cas échéant.

## En bref

La commune attribue une aide financière de 15 € par an et par enfant pour la pratique d'une activité culturelle ou sportive.

Pour en bénéficier, il suffit d'adresser à la Mairie un justificatif d'inscription au nom de l'enfant (à demander au club), un justificatif de domicile et un RIB.

Le Plan Communal de Sauvegarde va être finalisé avec les nouveaux conseillers municipaux. Si vous souhaitez apporter une aide physique et/ou matérielle (tronçonneuse, 4x4, tracteur, barque, etc...), veuillez nous contacter pour que nous vous recensons. Plus d'informations sur [osselle-routelle.fr](http://osselle-routelle.fr)

Grâce au travail des couturiers(ères) bénévoles ce printemps, la commune possède des masques en tissu à lanières qui sont à votre disposition.

L'application Illiwap comprend 200 abonnés. Parlez-en autour de vous, ces informations en temps réel sont un outil de communication rapide et efficace pour vous informer au mieux et instantanément.

Une nouvelle association a vu le jour sur la commune. Il s'agit de « La voie romaine d'OR » qui a pour Président M. Daniel Cuhe.

## SIVOS du RPI des 3 Moulins

Les élus du SIVOS ont lancé une réflexion sur l'alimentation dans notre restauration scolaire de Routelle et sur un éventuel changement de prestataire. Actuellement, c'est la Cuisine d'Uzel qui nous fournit et nous avons testé le traiteur Carte Blanche en repas froids à la fin de l'année scolaire. Au dernier conseil du SIVOS du 2 octobre, une étude a été validée qui tiendra compte de différents éléments : la qualité des repas (bio, local, goût...), l'aspect financier. Les parents seront consultés avec un questionnaire distribué en fin d'année suite à un test de quinze jours avec le traiteur.

## Sécurité incendie sur la commune

Depuis deux ans, un travail important a été réalisé sur la commune dans le recensement et la vérification des bornes à incendie, les zones couvertes ou non par un PEI (Points d'Eau Incendie), la signalétique, la numérotation, etc... Ce travail a été réalisé avec le service Opération-Prévision du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours), en suivant les normes à respecter (distance, débit en fonction de la densité des habitations).

Osselle-Routelle a été, dans son intégralité, "zonée" afin d'identifier les périmètres de protection de chaque PEI. Tous les poteaux ont été contrôlés en 2019 avec un nouveau prestataire. Ceux de Routelle n'avaient pas été contrôlés depuis plusieurs années.

Un programme de renouvellement des poteaux défectueux a été inscrit dans le budget d'investissement en 2019 et cette année. L'an passé, le PEI route de Torpes a été renouvelé, et cette année, c'est celui en bas de la rue de Vaugrenans.

Certains secteurs n'étaient pas couverts par la défense incendie, ou n'étaient pas identifiés : Arenthon, maison du Portail de Roche (au bord du canal), Base de loisirs, rue de la Fourotelle (Osselle) ; il a été convenu, toujours en lien avec le SDIS, et avec l'approbation des services de VNF (convention en cours) de créer des PENA (Points d'Eau Naturels ou Artificiels) : les pompiers utilisent un point d'eau (canal, lac, etc...) par aspiration ; le canal est très proche et bénéficie d'un niveau d'eau régulier, il permet de couvrir plusieurs zones avec ce système. Ces zones doivent être matérialisées par une signalétique qui va être posée prochainement sur les bords du canal.

À ce jour, il reste une zone non couverte : rue de Pérouse (Osselle). À noter que les services du SDIS sont informés de cette anomalie et en cas d'incendie, ils apportent du matériel adapté. Plusieurs problématiques ont été recensées ; des rencontres ont eu lieu avec le SDIS, GBM, Gaz et Eaux. Des tests en aval du surpresseur vont être réalisés pour mieux évaluer le débit et la position du poteau doit être revue car son ouverture est fortement gênée par un muret.

Il reste également à retirer le poteau devant l'église de Routelle qui est hors-service, et dont le secteur est couvert par celui place de la mairie.

Ces derniers travaux seront programmés l'année prochaine et permettront de garantir entièrement la couverture incendie d'Osselle-Routelle.

---

## Semaine de la solidarité

**Du 7 au 11 décembre 2020** : L'association Auricella organise la semaine de la solidarité : c'est une collecte de denrées alimentaires au profit de la Banque Alimentaire de Franche-Comté qui, ensuite, redistribue localement, notamment à l'Entraide Saint-Vitoise.

L'année dernière, 338 kg de denrées ont été collectés (270 kg en 2018) grâce à nos écoliers puisque la collecte avait eu lieu également dans les deux écoles de Routelle et Roset-Fluans ; ce partenariat sera renouvelé cette année.

Cette édition 2020 particulière, vu le contexte sanitaire, est encore plus importante et nécessaire pour aider les personnes les plus vulnérables :

**Faites un geste citoyen, solidaire et positif en cette période difficile. Venez déposer vos denrées à la mairie d'Osselle et de Routelle le vendredi 11 décembre. Un flyer sera distribué par l'association dans vos boîtes aux lettres.**



## Démarches administratives

### Besoin d'aide pour vos démarches administratives par internet ?

Si vous n'avez pas accès au numérique ou y rencontrez des difficultés (personnes âgées notamment), la Mairie peut vous aider à effectuer vos démarches par internet : renouvellement de carte d'identité, passeport, permis de conduire ou autres démarches.

Pour cela, vous pouvez contacter le secrétariat de Mairie au 03.81.63.61.40 pour prendre rendez-vous.

### Une Maison de Services au Public (MSAP) a ouvert à Saint-Vit

Située dans les locaux de la Mairie, elle a pour mission d'assurer un service de proximité facilitant l'accès aux citoyens dans les démarches administratives du quotidien liées à la santé, la famille, la retraite ou l'emploi en lien avec des partenaires nationaux dont Pôle emploi, MSA, CPAM, CAF, Direction des finances publiques.

Dans cet espace, vous pouvez bénéficier d'un accompagnement personnalisé, d'un accès à un poste informatique et d'une tablette numérique pour effectuer vos démarches administratives sur internet.

Ces services, entièrement gratuits, sont accessibles à tous.

La MSAP de Saint-Vit vous accueille

- **sans rendez-vous** : du lundi au jeudi de 13H30 à 17H30
- **sur rendez-vous** : les mercredis, jeudis, vendredis ainsi que chaque premier samedi du mois de 8H30 à 12H.

Contact : par téléphone au 03.81.87.40.46 ou en adressant un mail à [msap@saintvit.fr](mailto:msap@saintvit.fr).





Pauline et Allan

Le samedi 10 octobre, Madame le Maire, a célébré à 11h30 à Osselle, le baptême civil de Nino Apicella âgé de 4 ans.

L'après-midi, à Routelle, en compagnie de Philippe Michelin, 3<sup>e</sup> adjoint, elle a célébré le mariage de Pauline Salez et d'Allan Prost, puis le mariage de Virginie Pourchet et Robin Billecard.

De beaux moments partagés avec toutes ces familles.



Virginie, Robin et leurs enfants



Nino avec ses parents et parrain marraine



Monsieur René Valfrey s'est éteint le 10 octobre 2020, à l'aube de ses 90 ans. Cet homme sensible, bienveillant, curieux de tout, organiste aux cérémonies religieuses, connaissait par cœur l'histoire d'Osselle et de ses habitants. C'était un plaisir de l'entendre raconter des anecdotes sur le village, sans aucune hésitation, avec une mémoire infailible.

Nous avons une pensée émue pour toute sa famille.

Laurent Groperrin est décédé le 21 octobre à l'âge de 49 ans.

Brigadier-chef à la CRS 40 à Dijon, il était passionné de cyclisme (qu'il a pratiqué en compétition), et d'œnologie.

Il s'était installé en 2016 à Routelle avec sa femme et sa fille Elisa (6 ans à l'époque), pour se rapprocher du noyau familial. Emma (4 ans aujourd'hui) viendra rapidement agrandir la famille.

Nos pensées accompagnent sa femme, ses filles, et son père Claude Groperrin qui réside également à Routelle, dans cette terrible épreuve.



## Informations pratiques

### Mairie d'Osselle-Routelle

31 Grande Rue  
25320 Osselle-Routelle  
Tél. 03 81 63 61 40  
[mairie.osselle-routelle@orange.fr](mailto:mairie.osselle-routelle@orange.fr)  
[www.osselle-routelle.fr](http://www.osselle-routelle.fr)

### Horaires d'ouverture au public :

Sur Osselle, les lundis et mercredis  
de 16h30 à 18h30  
Sur Routelle,  
le vendredi de 16h à 18h30  
Le samedi matin sur RDV

### RPI des 3 Moulins à Routelle

Tél. 03 81 87 56 01

### Permanence :

le vendredi de 16h à 18h30  
[sivosdes3moulins@orange.fr](mailto:sivosdes3moulins@orange.fr)

### Bibliothèque municipale

**fermée jusqu'à nouvel ordre**

Tél : 06 43 80 18 44

[bibliosselle@gmail.com](mailto:bibliosselle@gmail.com)

<https://bibliotheque-osselle-routelle.webnode.fr>

### Naissance

**Eden FERRÉ,**  
né le 7 octobre 2020

### Décès

**M. René VALFREY**  
décédé le 10 octobre 2020

**M. Laurent GROPERRIN**  
décédé le 21 octobre 2020

### Mariages

**Pauline SALEZ et Allan PROST**  
le 10 octobre 2020

**Virginie POURCHET**  
**et Robin BILLECARD**  
le 10 octobre 2020

### Baptême civil

**Nino APICELLA**  
le 10 octobre 2020